



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 28 août 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

**2017-08-171
6580**

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**2017-08-172
6580**

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 3 juillet 2017, ainsi que la session spéciale tenue le 3 juillet 2017.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2017-08-173
6580**

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet 2017.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 047 m³, moyenne : 95 m³/jr
Les Buissons : 10 318 m³, moyenne : 322 m³/jr
Station de recherche : 03-07-2017 au 01-08-2017 8,6 m³
Camping de la Rive : 03-07-2017 au 01-08-2017 6,26 m³

- Service sur les pratiques de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 5 et 19 juillet 2017
Incendie : 5, 7, 11, 21, 24, 26, 28 et 30 juillet 2017
Premiers répondants : Aucun
Formation de pompier : Aucune
Prévention : Aucune

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 21 juin 2017.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-08-174
6581

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -17-06-29- information concernant l'état de dépôt de 6 249 \$ en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2017.

* M. Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -17-06-30- information concernant l'état de dépôt de 67 034 \$ en paiement de la mesure financière de péréquation prévu à l'article 261 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2017.

* Mme Geneviève Morneau, directrice par intérim, Société du Plan Nord -17-07-14- accusé réception de la demande d'aide financière pour le projet de Plan d'aménagement, de restauration et de mise en valeur du projet de portail d'entrée de Pointe-aux-Outardes, dans le cadre du programme Fonds d'initiatives du Plan Nord (FIPN).

* M. Michel Bérubé, directeur général, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -17-07-27- information que le ministère des Transports a commencé les démarches pour la prise en charge du chemin de la Scierie. Les étapes nécessitent des délais importants, donc la municipalité devra assumer l'entretien hivernal du chemin de la Scierie, pour la saison 2017-2018.

* Mme Nadine Côté, directrice Réseau de distribution Montmorency, Hydro-Québec -17-07-17- confirmation que des travaux d'émondage ont été réalisés durant la dernière semaine de juillet, afin de corriger le problème et de diminuer le risque que la végétation cause d'autres pannes dans le secteur.

Expédiée :

* Mme Françoise Trudel, chef de relation avec le milieu, Hydro-Québec -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-154 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de relocaliser les poteaux de transmission et les équipements qui sont menacés par l'érosion côtière dans le secteur de l'ancienne rue Labrie.

* Telus -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-154 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de relocaliser les poteaux de transmission et les équipements qui sont menacés par l'érosion côtière dans le secteur de l'ancienne rue Labrie.

* Vidéotron -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-154 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de relocaliser les poteaux de transmission et les équipements qui sont menacés par l'érosion côtière dans le



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

secteur de l'ancienne rue Labrie.

- * Mme Françoise Trudel, chef relation avec le milieu -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-155 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de couper tous les arbres menaçant de tomber et qui occasionneraient un bris d'alimentation.
- * Telus -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-155 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de couper tous les arbres menaçant de tomber et qui occasionneraient un bris d'alimentation.
- * Vidéotron -17-07-05- envoi de la résolution numéro 2017-07-155 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à Hydro-Québec, Telus, Vidéotron et tous les autres utilisateurs de couper tous les arbres menaçant de tomber et qui occasionneraient un bris d'alimentation.
- * M. Jean-François Côté, Sani-Manic Côte-Nord inc. -17-07-10- envoi de la résolution numéro 2017-07-158 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de Sani-Manic Côte-Nord inc., au montant de 276,81 \$ par unité, incluant les taxes pour la vidange de fosses et de puisards, incluant le transport et la disposition des boues, pour un période e quatre ans. Le montant total du contrat prévu pour les quatre ans est de 349 324,52 \$, taxes incluses.
- * Mme Danielle Bernatchez, Ville de Baie-Comeau -17-07-10- envoi de la résolution numéro 2017-07-159 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte les états financiers 2016 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la ville de Baie-Comeau et confirme, la participation financière 2017 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.
- * M. Michel Deschênes, directeur du CTC, Office municipal d'habitation de Baie-Comeau -17-07-10- envoi de la résolution numéro 2017-07-160 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte de servir de lieu où la clientèle HLM peut remettre et recevoir des documents pour le compte du nouvel office regroupé.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-08-175
6582

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017-08-23.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

**AVIS DE
MOTION**

La conseillère Sylvie Ostigny donne avis de motion qu'il sera présenté le Règlement numéro 336-17 modifiant le Règlement numéro 307-11 décrétant une dépense de 210 189 \$ pour la réalisation de travaux de protection du littoral dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

La conseillère demande la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT

Le Règlement 336-17 modifiant le Règlement numéro 307-11 décrétant une dépense de 210 189 \$ pour la réalisation de travaux de protection du littoral dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes est présenté.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2017-08-176
6583

**TRAVAUX DE PROGRAMMATION DU NOUVEAU DÉBITMÈTRE -
STATION DU SECTEUR DE POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QU' un nouveau débitmètre a été installé pour le puits P3, secteur de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE pour utiliser le puits P3, il faut terminer la programmation et l'installation d'une boîte de jonction afin de finaliser le raccordement;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Groupe-conseil TDA pour la programmation et la mise en service du puits P3, secteur Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'entériner les travaux de programmation et de mise en marche du puits P3, secteur Pointe-aux-Outardes, réalisés par Groupe-conseil TDA, au coût de 2 625,52 \$, plus taxes, et Boréal Entrepreneur électricien inc., au coût de 386,88 \$, plus taxes.

2017-08-177
6583

**DEMANDE D'AVENANT - PROJET 2016-01 MANDAT DE SERVICES
PROFESSIONNELS - PRÉPARATION DE PLANS & DEVIS POUR LA
RÉALISATION DE TRAVAUX DE STABILISATION LE LONG DES
BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT**

CONSIDÉRANT la demande d'avenant reçue du Consortium TDA/CIMA+ pour la préparation de la partie administrative des documents d'appel d'offres pour les travaux de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur une longueur d'environ 765 mètres situés le long de la rue Labrie Ouest.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande d'avenant du Consortium TDA/CIMA+ pour la préparation de la partie administrative des documents d'appel d'offres, au coût de 1 017,50 \$, plus taxes.

Le coût pour les travaux de préparation des plans et devis sera remboursé par le ministère de la Sécurité publique.



2017-08-178
6584

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**APPEL D'OFFRES 2017-03 – STABILISATION DES BERGES DU FLEUVE
SAINT-LAURENT – RUE LABRIE OUEST**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public 2017-03 pour des travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent sur une distance d'environ 765 mètres en bordure de la rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sera affiché sur le système électronique SEAO;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent sur une distance d'environ 765 mètres en bordure de la rue Labrie Ouest.

La Municipalité est en attente du certificat d'autorisation du MDDELCC pour réaliser les travaux.

2017-08-179
6584

FORMATION DE POMPIERS VOLONTAIRES – MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION

CONSIDÉRANT la proposition reçue d'ÉducExpert pour la formation « Matières dangereuses opération » de 2 apprentis pompiers de la caserne de Pointe-aux-Outardes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la proposition d'ÉducExpert pour la formation « Matières dangereuses opération » auprès de 2 apprentis pompiers de la caserne de Pointe-aux-Outardes, soit :

- M. Nicolas Tremblay, apprenti pompier
- M. Maxime Whissell, apprenti pompier

Au coût de 1 874,09 \$, plus taxes.

2017-08-180
6584

**ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ VISANT LA MISE EN COMMUN D'UNE PARTIE
OU DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE
– OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention au MAMOT dans le projet d'étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ragueneau a procédé à un appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT QU' une seule soumission a été déposée et qu'après analyse, par un comité formé de représentants de Ragueneau et de Chute-aux-Outardes, et elle s'est avérée conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de :

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- Octroyer le contrat à Raymond Chabot Grant Thorton au montant de 34 000 \$, plus taxes;
- Accepter leur offre d'une banque d'accompagnement à la mise en œuvre de 40 h, au coût de 8 000 \$, plus taxes;
- Mandater la municipalité de Ragueneau à représenter les municipalités participantes et à signer le contrat;
- S'engager à participer à l'étude, soit en fournissant l'information demandée par la firme mandatée, soit en assistant aux rencontres prévues;
- Autoriser la répartition de la dépense en parts égales entre les municipalités participantes.

Les coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2017-08-181
6585

FRAIS POUR LES FUNÉRAILLES DU MAIRE M. ANDRÉ LEPAGE

CONSIDÉRANT le décès de M. André Lepage, maire, le 1^{er} juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal tenait à participer financièrement aux funérailles de M. le Maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de rembourser les frais suivants :

Paroisse Saint-Jean Eudes 365,00 \$, messe jour des funérailles
Hotel Motel Hauterive 2 766,74 \$, repas après funérailles

2017-08-182
6585

NOMINATION – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIF DE LA PÉNINSULE

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Sylvie Ostigny comme représentante de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le conseil d'administration de la Corporation de développement touristique et récréatif de la péninsule.

2017-08-183
6585

NOMINATION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONDÉRANT QU' à la suite de la démission de M. Raymond Lavoie en décembre dernier et du décès de M. André Lepage en juillet dernier, le conseil municipal doit nommer 5 personnes pour siéger sur le conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Sylvie Ostigny au poste de présidente, et MM Julien Normand, Serge Deschênes, Dave Prévèreault et Pierre Ross aux postes de directeurs au sein du conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

2017-08-184
6585

OUVERTURE DE LA PÊCHE AU BAR RAYÉ

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la municipalité de Sacré-Cœur pour l'ouverture de la pêche au bar rayé sur la côte Nord du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT la présence massive du bar rayé sur la côte Nord du fleuve Saint-Laurent;



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

CONSIDÉRANT l'explosion de prise accidentelle du bar rayé lors de la pêche sportive;

CONSIDÉRANT l'impact négatif de cette présence sur l'ensemble de nos espèces indigènes telles les truites de mer, le saumon d'atlantique, l'éperlan arc-en-ciel et autres espèces vulnérables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de demander au ministre provincial Luc Blanchette du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au ministre fédéral Dominic Leblanc du ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, l'ouverture de la pêche au bar rayé.

**2017-08-185
6586**

PUBLI-REPORTAGE – FESTIVAL COUNTRY DES NORD-CÔTIERS

CONSIDÉRANT QUE le Festival country des nord-côtiers a eu lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les 17, 18, 19 et 20 août derniers;

CONSIDÉRANT QUE le journal Le Manic prépare un publi-reportage de l'activité dans son édition du 30 août prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de participer au publi-reportage du Festival country des nord-côtiers réservant une publicité sous forme de bandeau dans l'édition du 30 août du journal Le Manic, au coût de 175 \$, plus taxes.

**2017-08-186
6586**

CONFÉRENCE ANNUEL DU LOISIR MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu l'unanimité, d'autoriser M. Herman-Carl Gravel, superviseur loisir et culture, à assister à la conférence annuel du loisir municipal qui aura lieu les 4, 5 et 6 octobre prochain au Centrexpo Cogéco de Drummondville, au coût de 500 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette conférence.

**2017-08-187
6586**

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée municipal situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide « Politique de soutien aux projets structurants ».

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande pour l'aménagement, la restauration et la mise en valeur du portail d'entrée municipal dans le cadre du programme d'aide « Politique de soutien aux projets structurants ».

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2017-08-188
6587

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2017-04 – ANALYSES DE SOL
POUR LA RELOCALISATION DU ROND-POINT DE LA RUE LABRIE
OUEST**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres sur invitation 2017-04 pour des travaux d'analyses de sol dans le projet de relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sera réalisé dès que les documents seront prêts;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres sur invitation concernant les travaux d'analyses de sol dans le projet de relocalisation du rond-point de la rue Labrie Ouest, dès que les documents seront prêts.

AFFAIRES NOUVELLES

Dépôt d'une pétition des citoyens du secteur de Pointe-aux-Outardes demandant à nos élus de voir à régler le problème des nombreuses pannes d'électricité qu'ils subissent depuis quelques mois.

2017-08-189
6587

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

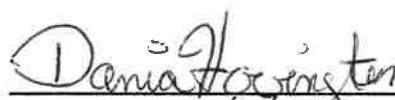
Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-08-190
6587


FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 20.


MAIRE


DANIA HOVINGTON
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

